



Commandement de payer et resiliation de bail

Par **christ83**, le **20/02/2013** à **16:28**

bonjour a tous

je recois ce jour d'un huissier de justice pour une dette de loyer,un commandement de payer avec résiliation du bail à savoir que celui ci devait être payé par mon conjoint,mais il a du omettre ce détail dans sa vie de tout les jours.

vu la situation j'ai pris contact avec l'huissier je suis co titulaire du bail et donc responsable des defaillances de mon conjoint. sauf que je n'ai jamais reçu de courrier ni d'appel téléphonique de l'agence pour m'informer de la situation. pour moi l'heure est grave j'ai deux enfants et je ne suis pas dans la possibilité de régler la somme demandée a savoir 7 600€. J'ai donc fait appel au FSL faut il en avvertir l'huissier afin que la procédure d'expulsion cesse. je ne sais pas quoi faire, j'ai deux enfants je ne me vois pas dans la rue, je n'arrive pas a obtenir de logement dans le prive mais ressource sont trop faible par rapport au montant des loyers et vu la situation je serais seule avec mes enfants dans le logement
merci de votre aide